Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 62 (1926)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXIIe ANNÉE
N° 9.

1er MAI
1926

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE. — *A propos d'enseignement sexuel.* — ERNEST BRIOD : *Distinguons !* — ALBERT CHESSEX : *Malentendus.* — LES FAITS ET LES IDÉES : *Bouderie ; Impertinence ; Impulsion ; Méthode expérimentale ; L'accord des participes mis en vers ; Aliénor.* — PARTIE PRATIQUE : C. VIGNIER : *Comment enseigner l'accord du participe passé des verbes pronominaux ? — Les travaux manuels scolaires.* — ANDRÉ SCHMID : *Société suisse des maîtres abstinents.* — LES LIVRES. — *Exposition de M. F. Gaillard.*

A PROPOS D'ENSEIGNEMENT SEXUEL [1]

Sous la rubrique : « La Vie et l'Ecole », le *Temps* du 11 janvier 1925 fait connaître l'opinion de quelques personnalités du monde pédagogique français sur l'enseignement sexuel. Il s'agit d'une circulaire adressée aux recteurs, pour les pressentir au sujet de l'introduction du dit enseignement dans les lycées de jeunes filles. Voici tout d'abord l'opinion du rédacteur de l'article : « ... *Une erreur, fort répandue aux sommets de l'Université, c'est à savoir que la pédagogie, appuyée de la science, a le droit de tout enseigner, et qu'elle en procure les moyens* [2] ». Puis celle d'un professeur au Lycée Racine, Mlle A. Couvreur : « C'est le triomphe de la formule, du procédé, du mécanisme extérieur, sur tout ce qui est vivant et réel. C'est le mot substitué à la chose, c'est la lettre tuant l'esprit, c'est la victoire du fabriqué, du truqué, du faux. Cette pédagogie nous a déjà fait bien du mal, mais

Ses crimes ont désormais comblé la mesure

si vraiment elle introduit parmi nous cette nouvelle lubie. Le tolle qui s'élève de toutes parts me fait espérer qu'elle devra, pour cette fois, retirer ses avides tentacules. » Une inspectrice honoraire de l'enseignement primaire, mariée, écrit : « J'espère que *la cause du bon sens, qui en pareille matière est celle de la convenance, de la décence,* l'emportera sur les extravagances des novateurs et la témérité des novatrices, partisans des « notions précises » à introduire dans un programme d'enseignement collectif et direct à l'usage des adolescentes. C'est à peine si la divination de la mère y suffit, y réussit.

[1] Voir *Educateur* des 26 janvier, 8 mars, 1er et 29 novembre 1924.
[2] C'est moi qui souligne.

Ah ! que vous dites juste : « Elle seule est le maître de l'heure, du silence ou de la parole » quand il s'agit des « précisions » ! Car je ne m'occupe que des jeunes filles. La notion du temps, de l'opportunité est bien celle qu'on ignore le plus dans nos écoles, chez nos faiseurs de programmes. » — C'est maintenant un haut fonctionnaire de l'Université qui écrit : « Qu'est-ce que les naturalistes ont à nous apprendre en l'affaire ? Que l'acte sexuel est « naturel » au point de vue biologique ? Mais M. de la Palisse suffit. *Les naturalistes n'ont pas voix au chapitre.* »

Et l'auteur de l'article conclut : « Quel accroc au fameux questionnaire, qui suggérait tout justement d'introduire cette sorte d'éducation dans le programme normal des sciences naturelles ! Et comme, plus on tourne et retourne le problème, plus on aperçoit que le phénomène de la reproduction n'est pas plus facile à intégrer (ainsi disent les philosophes) dans la morale, *on s'avise enfin que l'école n'en a point affaire. Il n'appartient pas à la pédagogie de tripoter des innocences.* Au soin de cultiver ces fleurs délicates, la nature a commis *les parents.* »

« Tripoter des innocences », oui, c'est bien le mot qui convient. Et cependant, le questionnaire incriminé concernait *des adolescentes.* Que dire, alors, de certaines des conclusions formulées, paraît-il, à la suite d'une enquête, par la Ligue britannique contre les maladies vénériennes ? (Voir *Educateur* du 14 nov. 1925.) La Ligue, il est vrai, se prononce *contre l'enseignement collectif* — qui porte atteinte à la pudeur — et elle reconnaît que *chaque cas doit être considéré à part ;* mais elle prétend que l'école doit donner un enseignement sexuel individuel, et que « tous les garçons devraient être éclairés avant d'arriver à l'école primaire » (! !). On fait un devoir aux parents et aux maîtresses d'école enfantine d'enseigner à leurs bambins les lois de la reproduction ! On veut salir ces petites âmes fraîches, dont la candeur fait tout le charme ! Où allons-nous ? Les adultes répudient leur responsabilité, et... la font endosser aux bébés de l'école maternelle ! Et s'ils succombent sous le poids, les pauvres petits, on leur dira sévèrement : « On vous a avertis assez tôt ! »

Les novateurs qui demandent un enseignement sexuel pour les petits enfants croient de bonne foi avoir découvert le vaccin contre l'immoralité ! Mais ne voient-ils pas que, dans leur zèle aveugle, ils s'attaquent à un puissant rempart de l'âme enfantine : *la candeur.* Parce qu'un certain nombre d'enfants perdent de bonne heure leur candeur, est-ce une raison pour ternir les autres, ceux

que la saine atmosphère d'un foyer pur a préservés jusqu'ici et et préserverait encore ? Le Créateur — dont quelques pédagogues voudraient corriger l'œuvre, qu'ils jugent sans doute imparfaite — a voulu que l'éveil de l'instinct fût tardif chez l'homme ; n'est-ce point parce que l'heureuse ignorance, la candeur, la quiétude de l'âme sont nécessaires aux enfants des hommes pendant leur longue préparation à la vie ? Je rappelle ce que j'ai dit, dans un précédent article, sur l'impuissance de la connaissance intellectuelle et sa nocivité à l'âge où la raison, la volonté, la conscience n'ont encore atteint qu'un développement insuffisant. (Voir *Educateur* du 1er nov. 1924.) Je parlais alors de l'école primaire. Maintenant, c'est aux bambins de six ou sept ans qu'on en veut ! Voici ce que dit M. F.-W. Fœrster au sujet de l'enseignement sexuel par l'histoire naturelle [1] :

« Il y a disproportion absolue entre la réalité, la grandeur des dangers qui entourent la jeunesse moderne et le remède proposé. La connaissance du processus de la reproduction des oiseaux et des plantes peut-elle servir d'antidote efficace contre les séductions de la rue et les instincts sensuels innés chez nous ? Non et non, *une telle initiation, loin d'assurer la moindre protection, risque seulement de troubler la vie intérieure de la jeunesse, au moment où se forment les facteurs protecteurs spirituels, moraux, religieux, qui s'inspirent d'un monde tout à fait différent de celui qui règle les instincts et les fonctions des animaux* [2] ! De fait, il faut que l'école fasse quelque chose contre les dangers de notre temps, *mais pas en augmentant le danger*, en faisant pénétrer l'esprit analytique jusque dans la sphère sacrée de la propagation. Non, je déteste les enseignements spéciaux et collectifs et je ne plaide qu'en faveur d'un effort *général* pour intensifier la vie morale, l'éducation de soi-même, pour développer l'esprit chevaleresque, le sens de l'ordre, le sentiment de l'honneur, de la pureté, de la responsabilité chez les enfants, alors une petite allusion suffit pour leur faire voir l'ennemi spécial d'un certain âge de transition dangereux. »

Dans le même article cité plus haut (suite, *Educateur* du 29 nov. 1924), je faisais remarquer que les parents « ont le droit absolu de laisser leurs enfants ignorants de ces choses, s'ils le jugent bon. » S'il y a un domaine sacré et qui soit exclusivement du res-

[1] Je cite ici des extraits d'une lettre de M. Fœrster, lettre qu'il a écrite après avoir pris connaissance de mes articles. *A propos d'enseignement sexuel*, et de tous ceux de M. J. Laurent sur la même question, y compris ceux qui ont paru en 1921 et 1922.

[2] C'est moi qui souligne.

sort de la famille, c'est bien celui-ci. De quel droit une personne étrangère à la famille — médecin, instituteur ou institutrice — raconterait-elle à un enfant — fût-ce même dans un entretien individuel — comment ses parents s'y sont pris pour le mettre au monde ? C'est pourtant à une telle révélation qu'aboutit forcément tout enseignement sexuel.

Que des parents laissent leurs enfants se pervertir et pervertir leurs camarades par de mauvaises lectures ; que, par leur inertie, ils permettent à leurs fils de contracter des habitudes vicieuses ou des relations dangereuses, nous devons le déplorer, et faire ce qui est en notre pouvoir pour guérir ces enfants et rappeler leurs parents au sentiment de leur devoir. Que d'autres parents, gagnés par l'épidémie médico-pédagogique, farcissent prématurément et imprudemment de « notions précises » la sensible imagination de leurs enfants, nous pouvons et devons aussi le déplorer. Cependant, même faite trop tôt et maladroitement, la révélation faite directement par les parents présente moins de dangers, 1° parce qu'elle respecte la pudeur ; 2° parce qu'elle est alors considérée par l'enfant comme une marque de confiance à son égard, comme un secret de famille qui doit être soigneusement gardé ; de ce fait, les « fuites » seront beaucoup plus rares que si l'enseignement était donné par une personne étrangère à la famille ; 3° parce qu'elle est faite spontanément et volontairement par les parents, tandis que si elle est faite en classe, l'enfant jugera : ou bien son maître, qu'il accusera de se mêler de ce qui ne le regarde pas — et il aura pleinement raison — ou bien ses parents, qui lui ont caché ce qu'ils auraient dû, pense-t-il, lui enseigner ; si un écolier apprend la chose par un camarade, c'est bien différent, car alors bien loin de juger ses parents, l'enfant se sent coupable d'écouter ce que ceux-ci n'ont pas jugé bon de lui apprendre.

Ce que nous n'avons aucun droit de faire, nous instituteurs, c'est de nous immiscer dans la vie intime et secrète de la famille, au risque de tuer — involontairement — la déférence, le respect sans bornes que les enfants doivent avoir pour leurs parents. Car — le bon sens l'indique, et la nature l'a voulu ainsi — l'enfant n'est capable de saisir que le côté animal du mystère de la reproduction ; et par une initiation prématurée et indiscrète, on arrive à empoisonner l'atmosphère de pure et paisible confiance qui doit régner au foyer. Enfin, chose importante, si les relations du père et de la mère ne sont pas ce qu'elles doivent être — et le cas n'est pas rare — l'enfant soi-disant *éclairé* remarque beaucoup de choses

qui ne peuvent lui faire que du mal et qui auraient passé inaperçues s'il était resté ignorant.

De toutes façons, l'ingérence de l'école dans la sphère de la reproduction est inadmissible. Tout éducateur délicat et conscient de ses responsabilités ne pourra que répéter avec M. Fœrster [1] : « Ma devise à l'égard de la question discutée reste la parole d'Amiel : « Œuvre sacrée de la nature, toute conception doit être enve- » loppée du triple voile de la pudeur, du silence et de l'ombre ».

Un médecin a fait dernièrement à Genève une conférence sur « L'éducation sexuelle pendant l'âge scolaire ». Je n'ai pas pu entendre cette conférence, mais dans le compte rendu donné par le *Journal de Genève* (20 fév. 1926), je relève cette phrase : « Peu à peu, en choisissant avec tact, avec prudence, des exemples *dans le monde des végétaux et des animaux*, on parviendra à renseigner le petit garçon et la petite fille, *à leur faire comprendre le sérieux et la gravité de certains actes dont dépend l'avenir d'une race* [2]. » On retrouve là deux erreurs qu'on ne peut guère reprocher à des médecins connaissant peu, sans doute, la mentalité enfantine. La première est à la base de tous les programmes d'éducation sexuelle par l'histoire naturelle : c'est la foi en la vertu de la science comme préservatif contre le vice. Les paroles de M. Fœrster, citées plus haut, et les extraits du *Temps*, cités au début de cet article, sont de nature à faire réfléchir les éducateurs qui n'ont pas encore reconnu leur erreur.

La seconde erreur, malgré sa gravité, fera sourire toute personne connaissant la psychologie de l'enfance : quel est l'éducateur qui croit sérieusement que *l'avenir de la race* peut intéresser des enfants ? ! C'est à peine si on arrive à intéresser ceux-ci à leur propre avenir ! Une année est pour eux une éternité, et ce qui se passera dans dix ou vingt ans leur est parfaitement indifférent. Ils vivent tout entiers dans le moment présent, et il y a du reste assez d'adultes qui n'agissent pas autrement ! Ni le souci de son avenir, ni sa responsabilité vis-à-vis de sa descendance ne peuvent aider un enfant à demeurer pur et à vaincre les tentations. L'observation et l'expérience démontrent que l'enfant, dans ses efforts vers le bien, est mû *par des sentiments* — de valeur très inégale — *trouvant une satisfaction immédiate ;* au bas de l'échelle, ce sont la vanité et l'ambition — ambition d'enfant, visant un but très rapproché ; — puis viennent des sentiments plus élevés : l'amour

[1] Lettre déjà citée.
[2] C'est moi qui souligne.

pour les parents, pour les maîtres, et ce besoin inné dans toute âme, ce désir d'être approuvé par ceux qu'on respecte et qu'on aime ; enfin, le sentiment religieux qui, à mesure que l'enfant grandit, doit devenir assez profond et puissant pour se substituer aux autres sentiments. Certes, le sentiment de la responsabilité personnelle doit être développé chez l'enfant ; mais point n'est besoin pour cela de lui parler de sa descendance, ni des lois de l'hérédité. *Qu'on se contente d'insister sur la valeur de l'exemple.* Qu'on fasse comprendre déjà aux tout petits que leurs paroles et leurs actes ont une influence énorme sur la conduite de leurs frères et sœurs et de leurs amis. En modifiant une parole de l'Ecriture, on pourrait dire : Si par amour pour ses frères et ses camarades qu'il voit, qui vivent avec lui, l'enfant n'est pas capable de veiller sur ses paroles et ses actes, et de vaincre ses mauvais penchants, comment serait-il capable de le faire par amour pour une progéniture problématique, lointaine, et dont la seule évocation ne peut que le faire rire ?

On demande à l'enfant, *par égard pour l'avenir de la race,* de ne pas contracter des habitudes vicieuses, ou de s'en guérir, s'il est déjà leur victime (on peut, heureusement, obtenir cela en faisant appel à des mobiles d'un autre ordre et plus puissants !). C'est beaucoup exiger de lui ! Et c'est le croire plus fort que les adultes eux-mêmes ! Il y a peu de mois, le gouvernement genevois a pris la courageuse décision de fermer les maisons de tolérance. Mais celles-ci existent encore dans nombre de pays, et même là où elles sont supprimées la mentalité n'a pas encore disparu qui leur avait permis de s'installer et de prospérer. L'opinion courante admet encore que la chasteté ne peut être exigée des jeunes hommes, et la peur des maladies vénériennes est elle-même impuissante à retenir ceux-ci au bord de l'abîme. Si la perspective d'une santé ruinée ne peut dompter la soif de jouissances coupables, comment le souci de la descendance pourrait-il accomplir ce miracle ? Et d'ailleurs, la plupart des couples ne veulent plus de descendants ! Il y a tant de jeunes gens et de jeunes filles qui, *se sachant atteints* d'une maladie contagieuse ou héréditaire grave, — la tuberculose, par exemple, — se marient quand même, égoïstement, sans se préoccuper des enfants qui naîtront ! Tant de jeunes filles qui épousent, insouciantes, des alcooliques ou des débauchés ! Et l'on veut que le souci de la descendance, si peu développé même chez les « braves gens », soit assez fort pour maîtriser le plus brutal des instincts ! Le sentiment de la responsabiilté vis-à-vis de la descendance suppose l'existence d'une conscience affinée : or,

celui qui possède une telle conscience n'a pas besoin de songer à ses enfants pour comprendre son devoir de rester pur ; *le souci de sa dignité d'homme suffit.*

On veut nous persuader que l'ignorance est responsable de l'immoralité actuelle, et que celle-ci serait plus efficacement combattue si tous les enfants étaient instruits — par des personnes autorisées — de la signification des relations sexuelles et des effets du vice sur celui qui s'y adonne et sur ses descendants. Si c'était vrai, le niveau moral serait beaucoup plus élevé chez les intellectuels, ce qui n'est pas le cas. Les collèges et surtout les universités sont trop souvent des foyers de corruption : « C'est un fait bien connu [1] que parmi les étudiants en médecine, si bien éclairés sur les conséquences repoussantes d'une vie désordonnée, les cas de contagion vénérienne sont aussi nombreux que parmi les autres groupes ». Et c'est un jeune homme achevant ses études qui faisait, il y a quelques années, ce raisonnement cynique : « Moi, je m'amuse tant que je peux ! Quand je serai malade, je me marierai, et ma femme me soignera ! » Il faut se souvenir de tels propos et de tels faits pour se rendre compte, d'une part de l'étendue et de la puissance du mal, fruit de la déchristianisation ; d'autre part, de l'absolue impuissance de la connaissance scientifique. Et l'on saisit mieux le sens profond de cette parole de M. Fœrster (*Ecole et Caractère*), parole que j'avais déjà citée dans mon premier article : « A lire les exhortations et les arguments par lesquels certains éducateurs prétendent remplacer ce que la religion oppose aux instincts, on pense à des ingénieurs qui prétendraient empêcher les débordements d'un fleuve en jouant de la flûte. » M. B.

DISTINGUONS !

Dans l'*Educateur* du 17 avril, mon collègue et ami Chessex croit devoir relever un passage de mon travail sur l'*Ecole active et l'enseignement secondaire* pour en faire le thème d'un exposé des succès de l'enseignement individualisé. Je ne récrirai ici aucun passage du rapport présenté à la Société vaudoise des maîtres secondaires ; si on veut bien le dire dans l'*Annuaire*, on y trouvera les affirmations telles que celle qu'a relevée l'*Educateur*, avec le contexte sans lequel elles sont dépourvues de tout sens précis ; je n'ai pas prétendu écrire un recueil d'aphorismes ! Aussi bien, laissons là ma prose et venons-en aux idées, non pas pour une étude de fond — dans cette période de début d'année scolaire, on a le droit d'avoir autre chose à faire, — mais pour une brève mise au point.

Que vaut l'exemple sur lequel M. Chessex se base pour infirmer la valeur générale de l'enseignement collectif ? Il y a, à l'Ecole normale de Lausanne, une classe enfantine d'application dirigée par *deux* maîtresses d'école enfantine.

[1] M. F.-W. Fœrster, lettre citée.

Touchées par l'évangile montessorien, elles brûlent avec ferveur ce qu'elles ont adoré pendant vingt années ; elles ont obtenu l'autorisation de conserver dans leur classe *dix* élèves — point choisis parmi les plus sots — qui auraient dû la quitter à sept ans, et de leur inculquer les premières notions primaires par le système en question. Les résultats sont assez remarquables, paraît-il, pour justifier l'admiration de M. Chessex. Mais serait-ce pour cela que les établissements secondaires devraient renoncer à l'enseignement collectif ?

Le plus curieux, c'est qu'il y a aussi à l'Ecole normale une classe d'application semi-enfantine (6 à 8 ans), de 30 élèves, dont 20 primaires, classe créée spécialement pour *adapter* les méthodes nouvelles à l'école publique placée dans des conditions normales. Cette classe est dirigée par une seule maîtresse, qui s'est préparée à sa tâche dans les écoles montessoriennes du Tessin, mais connaît les difficultés de l'enseignement primaire global, qu'elle a pratiqué à la campagne et en ville. Les résultats obtenus par elle sont simplement bons ; ils ne sauraient être étonnants, ahurissants. Or c'est l'expérience de serre chaude qui, si l'on en juge d'après l'article précité, mérite considération !

Au fait, ne vous semble-t-il pas que les classes d'application sont là pour l'Ecole normale et non pour la galerie ? Si l'on veut juger de leur valeur, *le véritable criterium est la qualité de la préparation des élèves-maîtresses.* Qu'on nous dise si les nouvelles maîtresses montessoriennes possèdent, sur leur tâche à venir, des vues théoriques claires, réfléchies, fondées sur des idées générales prêtes à s'épanouir dans une pratique personnelle consciente et joyeuse, et nous pourrons savoir alors si l'école enfantine d'application remplit bien son rôle.

Mais il y a le plan Dalton. Là aussi, je dois renvoyer à l'appréciation que j'en ai faite dans l'*Annuaire.* On me permettra toutefois de rappeler que Miss Parkhurst, qui l'a imaginé, a voulu tout d'abord répondre aux besoins d'un pays où les villes poussent comme des champignons et où un ouvrier d'usine gagne trois fois plus qu'un instituteur. Il s'agissait surtout de parer à la pénurie de maîtres en permettant beaucoup de travail avec peu de personnel. Ce n'est que plus tard qu'on s'est avisé de l'intérêt plus étendu de l'expérience. A ce taux-là, il y a longtemps que nos classes à trois degrés pratiquent le système Dalton à leur manière. Quand nous aurons le Far-West et la Floride, nous pourrons nous accorder bien des fantaisies, pédagogiques ou autres, plus accentuées.

Comme M. Chessex, je suis frappé de l'écart qui subsiste entre des théories novatrices pour lesquelles je ne crois pas manquer de compréhension, et la pratique en cours. On pourrait presque dire que nous vivons théoriquement en 1950 et pratiquement entre 1880 et 1900. Je voudrais que nous nous contentions d'être, aux deux points de vue, tout simplement en 1926. Ce qu'il y a de frappant aussi dans les expériences actuelles, c'est ce besoin de sensationnel, d'inédit dont certains novateurs semblent possédés. Des centaines de maîtres se contentent de faire leur devoir en silence ; ils peuvent obtenir les meilleurs résultats ; nul ne s'en souciera s'ils n'affichent à grand renfort de réclame un procédé rompant avec tous les usages reçus. J'en donnerais des exemples nombreux et divers, si je ne craignais de froisser des modesties et de glisser sur le terrain

des personnalités. Il faut se féliciter de ce que la satisfaction du devoir accompli suffise encore à récompenser le grand nombre.

On me permettra toutefois de rapporter ici un fait bien symptomatique que je me suis laissé conter l'autre jour en Suisse allemande. Deux ou trois de nos collègues de là-bas se rendirent à Hambourg pour y visiter l'Ecole Scharrelmann, qui pratique le système de la liberté absolue de l'enfant et de l'éducation individualisée. Le directeur les accueille aimablement, mais, avant de les laisser entrer dans son sanctuaire pédagogique, il doit consulter les élèves. Un instant après, il revient fort contrit. « Je suis désolé, dit-il, mais *ils* ne veulent pas vous recevoir. » Stupéfaction des visiteurs qui insistent, alléguant leur long voyage dont le but risque d'être manqué. Le directeur consent à intervenir de nouveau auprès des élèves récalcitrants : « Mes amis, leur dit-il, ces messieurs viennent de Suisse tout exprès pour vous voir ; vous n'allez pas leur refuser ce plaisir. » Les élèves se concertent à nouveau et votent cette fois l'admission des visiteurs. « Et maintenant, quel travail allez-vous faire ? » demanda le directeur. Nouvelle consultation, nouvelle décision négative : « Nous ne ferons rien ! » décidèrent les garnements. Et ils se croisèrent les bras.

Nous n'en sommes pas encore là, fort heureusement, mais je suis sûr qu'il se trouvera chez nous des gens pour dire que ces gamins de Hambourg ne manquent pas de caractère.

ERNEST BRIOD.

MALENTENDUS....

Ce n'est pas sans quelque surprise que j'ai reçu de mon ami Briod l'article ci-dessus. Plus j'y réfléchis, plus je me persuade que ce sont avant tout des malentendus qui nous séparent. Ces malentendus, mon plus grand désir est de les dissiper, car j'ai pour M. Ernest Briod une vive admiration et une profonde estime.

Désireux d'être aussi bref que possible, je négligerai certains points de détail pour m'en tenir à l'essentiel. L'histoire des gamins de Hambourg, qui fournit à M. Briod un excellent « mot de la fin », me paraît fort amusante ; mais je me demande quel rôle elle joue dans un débat où il était question d'expériences tendant à l'élaboration d'une technique de l'école active. Si c'est « l'esprit montessorien » qu'il s'agit de ridiculiser, je ne comprends pas davantage. Ceux qui ont visité des écoles montessoriennes s'accordent à les trouver très accueillantes. Il est juste d'ajouter qu'elles peuvent l'être beaucoup plus facilement que nos classes à enseignement collectif : ayant chacun leur travail personnel, les élèves des *Case dei bambini* ne se laissent pas distraire. La classe dont nous parle M. Briod me paraît ressembler bien davantage à un *soviet* d'élèves qu'à une école animée de l'esprit montessorien.

« Que vaut l'exemple sur lequel M. Chessex se base pour infirmer la valeur générale de l'enseignement collectif ? » se demande M. Briod. Et après avoir exposé les conditions dans lesquelles s'est faite l'expérience que j'ai rapportée, il ajoute : « Mais serait-ce pour cela que les établissements secondaires devraient renoncer à l'enseignement collectif ? » Il y a déjà quelque exagération à dire que j'ai « infirmé la valeur générale de l'enseignement collectif ». Je me suis

borné à avouer qu'après avoir été longtemps convaincu de la supériorité de cet enseignement, j'éprouvais aujourd'hui quelque doute sur ce point. Mais je n'ai nullement dit que « les établissements secondaires devraient renoncer à l'enseignement collectif ».

Tout d'abord je me serais gardé de trancher une question concernant l'enseignement secondaire. Et s'il s'agissait dans mon article de l'enseignement en général, je pensais naturellement à l'école primaire. Or je n'ai pas prétendu qu'elle doive renoncer à l'enseignement collectif. J'insistais au contraire sur le fait que la technique de l'école active n'était pas encore au point, et j'approuvais notre enseignement de ne pas abandonner ses méthodes éprouvées pour les « ébauches » des théoriciens.

Enfin, après avoir exprimé mes doutes sur la pérennité de l'enseignement collectif, — dont l'introduction a marqué en son temps un immense progrès,— j'ai appelé de mes vœux la fondation de classes expérimentales et j'ai souligné la valeur des essais qui tendent à forger cet outil qui nous manque, cette technique de l'école active faute de quoi nous sommes chaque année plus nombreux à pratiquer des méthodes qui ne sont plus l'expression de nos convictions pédagogiques.

M. Briod reconnaît lui-même qu'il y a actuellement un écart considérable entre la théorie et la pratique : « On pourrait presque dire, écrit-il, que nous vivons théoriquement en 1950 et pratiquement entre 1880 et 1900 ».

N'est-il pas naturel que nous cherchions à combler ce fossé, à faire cesser le malaise et le déséquilibre qui en résultent, ou du moins à les atténuer dans la mesure de nos forces ? Car nous en souffrons tout comme souffrent ceux qui ne croient plus à la religion qu'ils pratiquent encore.

M. Briod ne nie pas non plus la nécessité de diminuer la distance qui sépare la théorie de la pratique. Mais il voudrait prendre en quelque sorte une moyenne en faisant d'une part avancer la pratique et d'autre part *reculer la théorie :* « Je voudrais, dit-il, que nous nous contentions d'être, aux deux points de vue, tout simplement en 1926 ». Malheureusement, ce vœu est irréalisable. La théorie ne recule jamais. En pédagogie comme ailleurs, c'est à la pratique de suivre. Et comme elle est particulièrement en retard aujourd'hui, je crois à l'utilité de toute tentative visant à la faire avancer.

Mais tout ce qui précède n'est que détail en regard du plus grave malentendu qui nous divise, M. Briod et moi. Ce malentendu, le voici. J'ai signalé, à titre d'exemple, une expérience qui a été faite dans l'une des cinq classes de l'école d'application de l'Ecole normale de Lausanne. Cette expérience, je l'ai décrite pour elle-même, sans avoir un seul instant l'idée de comparer la classe où elle a été faite avec les quatre autres classes de l'école d'application. *L'article de M. Briod, au contraire, est inspiré presque tout entier par cette comparaison* que j'ai non seulement exclue absolument de mon article, mais qui n'a jamais effleuré mon esprit. M. Briod compare et généralise où je ne voulais que signaler un fait isolé. Il tire de mon article des conclusions qu'il ne comporte pas, qu'il ne peut pas comporter. Il croit discerner dans le fait que je n'ai parlé que

de l'une des cinq classes, une sorte de blâme tacite à l'égard des autres. On comprendra que je ne veuille ni ne puisse le suivre sur ce terrain.

M. Briod me reproche en particulier de n'avoir pas parlé de l'une des quatre autres classes de l'école. Mais on ne peut parler que de ce qu'on connaît. Cette classe, personne ne me l'a montrée. Je ne sais pas ce qui s'y passe. Comment donc pourrais-je en entretenir nos lecteurs ?

La volonté de la S.P.R. a fait de moi un journaliste pédagogique. Mon rôle est de renseigner nos collègues. On m'a montré une chose qui m'a paru intéressante. J'en ai parlé. Voilà tout.

Mais est-il vraiment nécessaire de dire que le fait de signaler une expérience qui m'a semblé remarquable n'implique nullement à mes yeux je ne sais quel discrédit jeté sur ceux qui n'ont pas tenté cet essai ?

J'ai pour les personnes hautement qualifiées qui dirigent l'école d'application de Lausanne une très grande estime, et pour l'une d'entre elles un respect qui remonte à mes années d'études. Et la considération que j'ai pour tous ces éducateurs s'est accrue encore des témoignages de jeunes collègues récemment sortis de l'Ecole normale.

Mais en présence d'une tentative qui peut, si on la continue, contribuer à résoudre en partie le problème passionnant de cette technique de l'école active qui nous fait si cruellement défaut, j'ai cru qu'il était utile de demander que l'expérience fût poursuivie. Voilà tout mon crime, et j'ai vraiment quelque peine à comprendre pourquoi j'ai encouru les foudres de mon ami Briod.

ALBERT CHESSEX.

LES FAITS ET LES IDÉES

Bouderie. — M. L. Dugas a publié dans *l'Education* de mars dernier un article sur *L'entêtement et la bouderie.* En voici la conclusion pleine de vérité psychologique :

C'est un grand art, et bien précieux, que de savoir « débouder » les gens... Il importe, sans doute, avant tout, de ne pas se laisser gagner par la bouderie, de ne pas opposer à la maussaderie une autre humeur maussade. La bouderie ou mauvaise humeur ne se fond, ne s'en va, qu'au contact de la bonne ; mais encore faut-il qu'elle s'en aille d'elle-même, car on sait combien elle est ombrageuse ; elle ne veut pas qu'on la remarque, qu'on ait l'air de la sentir, car cela lui serait comme un reproche, et elle n'en supporte aucun, même tacite. Il faut donc ménager l'amour-propre du boudeur ; il faut le sauver de lui-même, prévenir des accès à force d'enjouement et de gaieté ; si on ne peut les empêcher, il faut guetter le moment où la bouderie va céder, où déjà elle pèse et commence à se détendre ; il faut en laisser passer les derniers éclats et accueillir sans rancune, sans froideur, sans empressement exagéré, la bonne humeur revenue. Le boudeur n'a besoin que de sympathie, mais il a besoin d'une sympathie clairvoyante, avisée, qui lui épargne les reproches et lui facilite les retours. Sa reconnaissance est acquise à celui qui le rend à lui-même sans l'humilier, qui lui fait l'honneur de croire qu'il sentira d'autant mieux ses torts qu'on évitera de les lui faire sentir.

Le même auteur publie dans la même revue un *Vocabulaire de pédagogie* dont nous ferons deux citations encore :

Impertinence. — L'impertinence porte atteinte au prestige de l'éducateur : pour cette raison, si elle est habituelle, elle devient pour l'éducation un obstacle et un danger. On la provoque par une excessive gravité ; on la satisfait, on la comble d'aise, on la ranime, on en renouvelle et occasionne les rechutes par une réaction de dépit ; on s'en rend maître par la bonne humeur, l'esprit de réplique, ou l'ironie. En ce sens, elle est utile à l'éducation de l'éducateur.

Impulsion. — Les vrais maîtres donnent l'impulsion à une classe, sont des animateurs. On observe qu'il leur faut pour cela un peu d'imagination, beaucoup de gaieté et de sympathie pour l'enfance. Ces qualités leur font une sorte de jeunesse entraînante.

Méthode expérimentale ! — De la *Revue pédagogique :* Dans une classe, un inspecteur remarque au tableau deux dessins, dont chacun représente la cloche d'une machine pneumatique. On voit sous la cloche un oiseau tout frétillant sur le premier dessin, tout abattu sur le second. Et l'instituteur explique : « Dans la première cloche, l'air circule, l'oiseau vit ; dans la seconde, *j'ai fait le vide*, l'oiseau meurt ! »

Le brave homme croit avoir employé la méthode expérimentale : il a « fait le vide » sur son tableau noir !

Son cas illustre celui d'un de ses collègues qu'on rencontrait un jour dans les rues de la ville voisine de sa résidence, les bras chargés de boîtes de craie. Il expliquait : « C'est qu'on en use, maintenant, de la craie, *avec la méthode expérimentale* ! »

L'accord des participes mis en vers. — M. Cyprien Chassagne écrit dans l'*Ecole et la Vie* :

Lorsqu'il fréquente un *auxiliaire*,
Le participe, inconséquent,
Se montre pédant ou vulgaire,
Et tout à tour simple ou savant ;
Car s'accordant ou se brouillant
Avec sujet ou complément
Il met le trouble en la grammaire.

Avec *Etre*, la chose est claire,
Le participe, bon enfant,
Pour qu'on vante son caractère,
Et qu'on le dise accommodant,
Avec le sujet, sans mystère,
Qu'il soit devant ou bien derrière,
Vient s'accorder tout simplement.

Mais, quand *Avoir* est l'auxiliaire,
Le compère, plus exigeant,

Fait des façons et des manières,
Regarde sa place et son rang,
Et, grand seigneur protocolaire,
Pour savoir ce qu'il lui faut faire,
Cherche des yeux le complément.

Si ce complément vient derrière,
Le participe, méprisant,
Garde sa forme coutumière,
Et se fige invariablement ;
Mais si l'autre passe devant,
Le participe, complaisant,
Du complément prend les manières.

ENVOI

Dans le monde ou dans la grammaire
Tout se passe pareillement :
Honneur à ceux qui vont devant,
Tant pis pour ceux qui sont derrière.

« Qu'est-ce que cela prouve ? dit l'auteur lui-même. Rien du tout. On voit que ce n'est pas de la poésie ; mais ce qui serait pis, c'est que l'on prît cela pour de la pédagogie. »

Aliénor. — Réjouissons-nous ! Nous allons revoir *Aliénor* au théâtre de Mézières. La belle légende de René Morax et Gustave Doret est le type même du théâtre pour l'enfance. Tous les écoliers qui ont assisté en 1910, aux représentations qui leur étaient spécialement destinées en ont gardé un souvenir lumineux et profond. Pensera-t-on à eux cette année ?

PARTIE PRATIQUE

COMMENT ENSEIGNER L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ DES VERBES PRONOMINAUX ?

Chacun sait qu'à l'origine on simplifiait la syntaxe d'accord : le participe passé, parce qu'il était venu d'un participe latin ayant des formes différentes selon les genres, était toujours variable ; le participe employé avec l'auxiliaire avoir était adjectif se rapportant au complément d'objet direct et s'accordait toujours avec ce dernier, qu'il en fût précédé ou non :

Allons voir si la rose
Qui ce matin avait *déclose*
Sa robe de pourpre au soleil... (RONSARD.)

Le participe passé des verbes pronominaux était rapporté au sujet et toujours accordé avec lui : « Jusques aux enfants qui se sont *donnés* la mort. » (Montaigne). De là, la faute que commet encore mainte personne du sexe féminin :

« Je me suis faite un trousseau. »
« Je me suis permise de lui écrire. »

Aujourd'hui, on s'attache à mettre d'accord, pour les verbes pronominaux, à la fois les règles ordinaires d'accord des participes passés et le bon sens, c'est-à-dire l'accord selon les fonctions, dans la proposition, du pronom réfléchi ou non réfléchi *se*.

Avant d'aborder l'étude des règles d'accord on aura soin :

1° d'expliquer ce qu'on entend par cette appellation de « verbes pronominaux » ;

2° de classer les verbes pronominaux d'après le sens.

1. Au moyen de quelques exemples transcrits au tableau et transposés à toutes les personnes du singulier et du pluriel (je me promène, je me prélasse, je m'extasie), le maître fera constater qu'il est des verbes qui se conjuguent avec deux *pronoms* de la même personne, verbes qui, pour cette raison, sont dits *pronominaux*.

2. On montrera ensuite que ces verbes peuvent se classer d'après le sens en réfléchis, réciproques, simplement pronominaux.

Verbes réfléchis.

Exemples :

a) *Paul se lave.*

Paul (sujet) lave (verbe) *se* (objet).

Le *sujet* (Paul) fait l'action de laver, et cette action revient, *se réfléchit* sur l'*objet* (se), qui n'est autre que Paul. Donc, le sujet fait et subit l'action exprimée par le verbe : c'est l'intermédiaire entre la forme active et la forme passive ; c'est la forme *réfléchie*. « Se laver » est un *verbe réfléchi*.

b) *Paul se lave les mains.*

Paul (sujet) lave (verbe) les mains (objet) à *se*.

Ici encore, le sujet est à la fois actif et passif : c'est Paul qui lave, et c'est sur ses mains que s'exerce l'action. Toutefois, dans l'exemple *b*, le pronom *se* n'est plus complément d'objet ; il est complément d'*attribution*.

Verbes réciproques.

Exemples :

a) *Paul et Louis se poursuivent.*

Paul et Louis (sujets) poursuivent (verbe) *se* (objet).

Les sujets (Paul et Louis) sont à la fois actifs et passifs : l'un poursuit l'autre, et réciproquement. C'est encore la forme intermédiaire entre le verbe actif et le verbe passif, mais avec cette différence que le pronom *se* se rapporte à la fois à deux ou plusieurs personnes qui font et subissent *alternativement* des actions *réciproques*. « Se poursuivre » est un *verbe réciproque*.

b) *Paul et Louis se prêtent volontiers leurs livres.*

Paul et Louis (sujets) prêtent (verbe) leurs livres (objet) à *se*. Le pronom *se* est complément d'attribution et non objet.

Verbes simplement pronominaux.

Exemple : Paul et Louis luttent entre eux ; *chacun s'efforce* de terrasser son adversaire.

« Chacun s'efforce ». On ne peut dire : Efforcer soi. Cela n'a pas de sens. Ici, le pronom *se* ne signifie rien ; il n'est là que par habitude, par tradition,

parce que c'est l'usage ; il ne peut pas s'analyser. Le verbe « s'efforcer » n'est ni réfléchi, ni réciproque ; c'est un verbe *simplement pronominal* (comme s'emparer, se résigner, s'apercevoir de, s'attaquer à, etc.).

Résumé grammatical.

Les verbes pronominaux peuvent se classer, d'après le sens, en :

1° *réfléchis*, quand le sujet à la fois fait et supporte l'action, la fait sur lui-même ;

2° *réciproques*, quand les sujets font et subissent alternativement des actions réciproques ;

3° *simplement pronominaux* quand ils ne sont ni réfléchis ni réciproques.

Abordons maintenant l'étude des *règles d'accord*.

Il sera facile de faire remarquer tout d'abord que, dans les verbes réfléchis et les verbes réciproques, l'auxiliaire être est mis pour avoir :

Paul s'*est* lavé = Paul *a* lavé lui (se).

Paul et Louis se *sont* poursuivis = Paul et Louis *ont* poursuivi eux (se).

Il y a donc lieu d'assimiler les participes passés de ces verbes aux participes employés avec avoir, et de rappeler la règle générale : « Le participe passé employé avec avoir prend le genre et le nombre du complément d'objet direct, si ce dernier le précède. »

(A suivre.) C. VIGNIER.

LES TRAVAUX MANUELS SCOLAIRES

L'assemblée de la section des T. M. S., samedi dernier à l'Ecole normale de Lausanne, a été très intéressante parce que chaque membre avait apporté un ou deux travaux de ses élèves. C'était une petite exposition où tous les genres se voyaient : ouvrages en fer, en cuivre, en bois, en carton, vases ornés, plâtres, etc.

On ne peut que féliciter ceux qui, dans leurs classes, sont capables de sortir de l'ornière livresque pour aborder les difficultés de la réalisation matérielle. Ils en sont immédiatement récompensés par le bonheur des élèves et leur intérêt pour l'école. A voir tous ces objets, on comprend aussi combien la famille les apprécie et quelles sympathies ils créent à l'instituteur.

Après avoir constaté l'augmentation réjouissante des membres de la section, le président a donné la parole à M. Oulevay, instituteur à Granges-Marnand, pour présenter quelques petites expériences de chimie et montrer ce qu'on peut faire facilement et sans danger dans chaque classe. Cette belle leçon n'a pas été perdue.

Le conférencier emploie dans sa classe la méthode expérimentale et possède assez de matériel pour chaque groupe d'élèves. Tous les enfants peuvent donc manier l'éprouvette et réussir.

M. Oulevay a suivi le cours normal de Soleure en 1925 et nous le remercions d'avoir fait profiter ses collègues de ses acquisitions.

Cette année, la section s'est aussi occupée d'organiser des cours de pépinière que le Département de l'Instruction publique a subventionnés de deux cents francs.

Il y aura également le 8 mai, à Orbe, sous la direction de M. l'inspecteur Margot, une exposition de travaux manuels et d'école active qui promet d'être très intéressante.

Plus tard, un cours de T. S. F. sera donné par M. Mottaz, des Croisettes. Chaque participant y construira son appareil. LE COMITÉ.

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES ABSTINENTS

Cette société a eu son assemblée annuelle de délégués à Bâle les 6 et 7 mars. Les 1150 membres se répartissent entre 27 sections et sous-sections. Les instituteurs du Jura bernois ont eu l'heureuse idée de reformer leur groupe.

M. Javet, membre du Comité central, avait fait une enquête auprès des sections et de quelques départements de l'Instruction publique au sujet de l'enseignement anti-alcoolique en Suisse. Le résultat de cette enquête a été présenté à l'assemblée de Bâle d'une façon très intéressante et bien documentée.

M. le Dr Œttli, directeur du secrétariat anti-alcoolique de Lausanne, a donné une conférence sur la nouvelle loi fédérale concernant l'eau-de-vie. La résolution suivante a été votée : « La société suisse des maîtres abstinents soutient tous les efforts des autorités et commissions législatives qui tendent à garantir la suppression de la distillation à domicile. »

M. Gerhard, maître secondaire à Bâle, traita le sujet : le tourisme chez les jeunes gens, les foyers et dortoirs pour jeunes touristes, les colonies de vacances. Cette conférence fut agrémentée de films et de projections.

La section vaudoise eut l'amabilité d'inviter les délégués à Montreux pour l'an prochain. ANDRÉ SCHMID.

LES LIVRES

V. ALTHERR. **Zur Berufsausbildung der Anormalen.** — C'est l'association suisse en faveur des anormaux qui publie cette précieuse brochure. Son secrétariat (Saint-Gall) l'enverra gratis à tous ceux qui la lui demanderont.

A toutes voiles. — Journal mensuel illustré pour les jeunes protestants de 10 à 16 ans ; 2 fr. 50 par an. Neuchâtel, Beaux-Arts 1. Chèques postaux IV, 1023. — C'est un journal fort bien fait, moderne, prenant, pratique, d'une inspiration élevée.

Le Traducteur, *journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues,* La Chaux-de-Fonds, publie des morceaux littéraires, des dialogues, des lettres commerciales, etc., en français dans la partie gauche de la page, en allemand à droite. Recommandé à qui veut continuer seul les études commencées à l'école.

EXPOSITION DE M. F. GAILLARD

M. F. Gaillard, maître de dessin aux écoles de Lausanne, exposera au Musée Arlaud, du 8 au 23 mai, plus de 100 tableaux. On y verra, en outre, environ 400 dessins libres d'enfants de 10 à 16 ans qui intéresseront tous les éducateurs. Nous engageons vivement nos collègues à visiter cette exposition.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

COTE D'AZUR

Famille protestante prend pensionnaires bord de mer.

Madame Rognon **"LA SOULIOUSE"** quartier Ste-Marguerite

La Garde, près Toulon (Var).

2 PLACES D'INSPECTEURS

sont offertes par Compagnie suisse d'assurance sur la Vie, connue et appréciée, à personnes **très qualifiées** pour quelques districts du canton de Vaud, **éventuellement Lausanne.** 40

Conditions d'engagement avantageuses. — Situation assurée. — Discrétion absolue garantie. Prière s'annoncer sous **O 11602 L à Publicitas, Lausanne.**

TRIENT (VALAIS)

Course d'école intéressante, à 1 h. du glacier de Trient, 4 h. de Chamonix par col de Balme. **Hôtel du Glacier,** logement et repas à prix très réduits pour écoles et sociétés. Pension soignée pour séjour été à partir de fr. 7.—. **Géd. Gay-Crosier, prop.** 41

Kern AARAU

Fondé en 1819

Boîtes de compas

et INSTRUMENTS DÉTACHÉS

DE HAUTE PRÉCISION

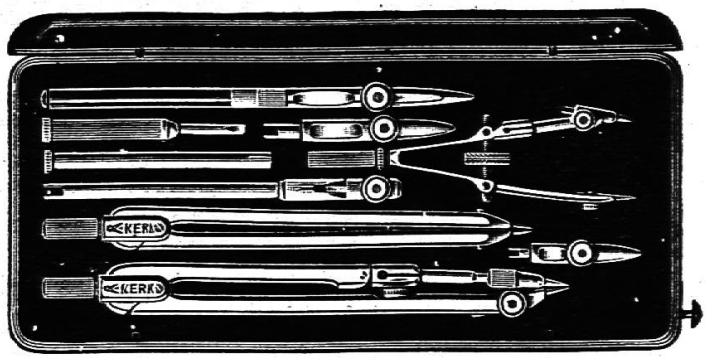

Catalogues sur demande

KERN & Cie S. A., AARAU (Suisse).

Jeune Fille.

On désire placer une jeune fille de 13 ans dans la famille d'un instituteur d'un certain âge pour qu'elle se perfectionne dans la langue française qu'elle parle couramment et où elle trouverait une solide éducation. Envoyer offres avec conditions a M. Ls At Arnould, Onnens (Vaud).

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

JORAT

Les **TRAMWAYS LAUSANNOIS** accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montherond** et du **Jorat** (lignes 12, 13, 14 et 15). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléphone 98.08. A **Mézières. THÉATRE DU JORAT :** du 13 mai au 20 juin inclus, 12 représentations de **"ALIENOR"** légende en 5 actes, de René MORAX. Chœurs et musique de Gustave DORET. — Trains spéciaux. Billet à prix réduit. 1

La Gruyère

Buts de courses pour Sociétés et Ecoles

Pour renseignements, prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à BULLE. 2 *Téléphone No 85.*

HOTEL DENT DU MIDI

SALANFE S. SALVAN : ALT. 1914 M. : VALAIS

POUR ÉCOLES: SOUPE, COUCHE SUR PAILLASSE, CAFÉ AU LAIT, 2 FR. PAR ÉLÈVE. - SALLES CHAUFFÉES. - Tél. Salanfe 35. Frapoli, Prop., memb. du C.A.S.

BOUVERET

LAC LÉMAN

HOTEL-CHALET DE LA FORET

But de promenade et lieu de séjour. Grand parc et terrasse ombragés au bord du lac Arrangements spéciaux pour sociétés et écoles. E. WICKENHAGEN, propr., dir.

CAFÉ-RESTAURANT — TEA-ROOM — PENSION

"CHALET LA BURITAZ" S. CHEXBRES (MONT PÉLERIN)

But de promenade pour Sociétés, Ecoles, Pensionnats et Familles. — Stations: gare C. F. F Puidoux-Chexbres, bateaux et C. F. F. Rivaz, funiculaire Mont Pélerin. — Altitude 765 m. Téléphone No 85 — Routes pour autos. — S. MAUCH, propr.

FLÜELEN II (LAC DES QUATRE-CANTONS)

HOTEL DE LA CROIX BLANCHE ET POSTE

50 lits. — Maison d'ancienne renommée, vis-à-vis du débarcadère et de la gare. — Grandes terrasses couvertes. Tea-Room. Café-Restaurant. Prix modérés. — Geschwister Müller, propr.

VALLÉE DU TRIENT

CENTRE DE TRÈS BELLES EXCURSIONS AVEC VUE SPLENDIDE SUR LA CHAINE DU MONT-BLANC

Lac de Barberine (1800 m.) CHAMONIX et ses glaciers. PATURAGES de Fenestrale, de Van, de Salenfe et de la Creusaz. — COLS de Balme (2200 m.), de la Forclaz, de Barberine, d'Emaney et de Susenfe. — Le parcours du chemin de fer Martigny-Châtelard dans les gorges du

Trient constitue à lui seul un des attraits de la vallée et mérite l'excursion. — Tarifs très réduits pour sociétés et écoles, ainsi que pr personnes en séjour dans la vallée.

Renseignements, horaire et brochure en s'adressant à la

Compagnie Martigny-Châtelard, 12, rue Diday, Genève

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — Librairie Payot & Cie, éditeurs responsables.

LXIIme ANNÉE — No 10. LAUSANNE, 15 mai 1926.

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Chemin Sautter, 14
GENÈVE

ALBERT CHESSEX
Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne. H.-L. GÉDET, Neuchâtel
J. MERTENAT, Delémont. R. DOTTRENS, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE

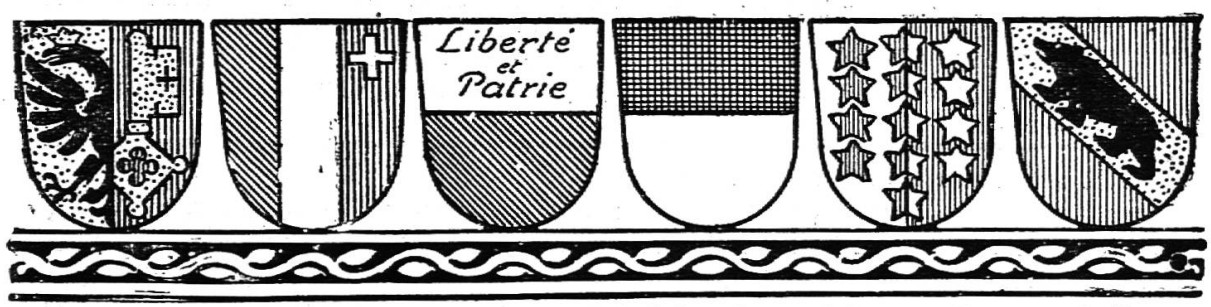

ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE ET DE L'ORTHOGRAPHE

I

MON LIVRE ROUGE

Seconde édition. Un volume in-8°, cartonné . . . . . Fr. 2.—

II

MON LIVRE BLEU

Un volume in-8°, cartonné . . . . . Fr. 2.50

III

MON LIVRE VERT

Un volume in-8°, cartonné . . . . . Fr. 2.50

par

Madame J. BALLET
ex-inspectrice de l'enseignement primaire.

Ouvrages adoptés par la Conférence intercantonale des chefs de Départements de l'Instruction publique

Illustrations de Mme Lienhard-Geissler.

Tout enseignement est un art, et celui de la lecture l'est peut-être plus qu'un autre. Tous les professionnels savent, en outre, qu'en pratique cet art se complique de problèmes difficiles à résoudre.

Le passage du signe, simple image, à son utilisation dans l'ensemble complexe qui constitue un mot, la mémorisation du signe, l'expression ou traduction verbale de l'image purement visuelle, la signification des groupes de signes... autant de problèmes psychologiques dont on ne se doutait pas autrefois quand on apprenait à lire aux enfants dans n'importe quel livre composé en gros caractères, et ces problèmes sont importants pour l'éducation des enfants.

Chacun sait d'autre part qu'une bonne méthode de lecture doit recourir à une illustration abondante, conçue spécialement pour elle.

Les trois petits volumes de Mme Ballet ont prouvé que l'auteur avait résolu ces différents problèmes d'une façon heureuse, car les enfants aiment ces trois livres.

A vendre un abonnement au

Dictionnaire historique et biographique

avec forte réduction. S'adresser à Mlle Berthoud, Rocher 36, Neuchâtel.

TRIENT (VALAIS)

Course d'école intéressante, à 1 h. du glacier de Trient, 4 h. de Chamonix par col de Balme. **Hôtel du Glacier**, logement et repas à prix très réduits pour écoles et sociétés. Pension soignée pour séjour été à partir de fr. 7.—. **Géd. Gay-Crosier, prop.** 41